



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS ET JEUNES

PV 194 CC/40

Réunion du 22/05/2019

Présents : MM. LECOUR B – BELORGEY B – VALOT N – FAORO P – BRUNEL N.

I-ETHIQUE SPORTIF

Rectificatif du classement à la date du 10/05/2019

Mail OUGES : concernant le classement de l'Éthique paru le 17/05/2019.

Suite à l'Appel interjeté concernant la sanction d'un joueur

- Dans un premier temps, il a été sanctionné de 7 matchs de suspension soit 35 pts (7x5 pts) au classement de l'éthique.
- Dans un deuxième temps, la Commission d'appel a infirmé la sanction de la première instance et a sanctionné le joueur de 7 matchs dont 3 avec sursis ce qui ramène la sanction à 20 pts (4x5pts) au classement de l'éthique

Une erreur de calcul s'est produite dû à un problème de paramétrage du logiciel. (Le logiciel n'annulait pas la première sanction).

Suite au nouveau calcul du classement D2 le club de OUGES à 83 pts au 10/05/2019 donc aucun retrait de point.

II-SENIORS

2.1 CHANGEMENTS DATE ET HORAIRE

La commission en possession de l'accord des deux clubs, autorise les modifications ci-dessous :

N° Match	Division	Poule	Rencontres			Date de match	Heure	Nouvelles dates	Nouveaux Horaires	Nouvelles installations
20703717	D3	B	MIREBELLOIS PONT/LAM	2	CHEVIGNY ST SR	3	26/05/2019	13H		12H
21259082	D4-NHAUT	A	LAIGNES	1	U.C.C.F	3	26/05/2019	15H	25/05/2019	19H

Pour la régularité du championnat les 2 dernières journées devant se dérouler à la même heure pour les matches à enjeux.

Match 20703590 D3 A DIJON POUSSOT – PLOMBIERES 2 se jouera à 15H00.

2.2 COURRIERS

De Plombières concernant les frais de déplacement de l'arbitre pour le forfait du match 21259164 D4 NIV HAUT D PLOMBIERES 3 – REMILLY 2 du 05/05/19 : la Commission des compétitions, étant en possession à ce jour du mail envoyé le 3 mai 2019 à l'arbitre de la rencontre, demande au trésorier de débiter le compte de l'arbitre COLL Patrick de 49,72 € pour en créditer le compte de PLOMBIERES.

Rapports de délégation (Demi-finales de Coupe de Côte d'Or) :

De MM. FAORO, VALOT et MORDIER : Pris note

M. FAORO : Absence des deux dernières feuilles de matches de l'équipe supérieure. Amende 30 € à l'A.S.P.T.T.

M. VALOT : Absence des deux dernières feuilles de matches de l'équipe supérieure. Amende 30 € à Auxonne.

Rapports de délégation (Poules finales D4 Niveau Bas) :

M. LECOUR : Pris note. RAS.

III- JEUNES

La Commission des Compétitions informe des dates limites des championnats jeunes :
U18 – U15 : 25/05/2019
U13 : 29/05/2019

3.1 POINTAGE FEUILLES MANQUANTES DE PLATEAUX U7 – U9 – U11

Les feuilles de plateaux doivent parvenir au secrétariat le LUNDI qui suit les plateaux.
 En cas de non envoi des feuilles de présence et de bilan, une amende de 15 € sera appliquée.

Pointage plateaux des 4, 11 et 18 Mai 2019					
Feuilles de présence	U11		U9		U7
	04-mai	11-mai	04-mai	18-mai	04-mai
Aiserey Izeure			à Quetigny		
Chenôve	à Gevrey				
Dfco		à Asfo			
Dfco fém 1			à Uscd		
Esvo		à Pouilly			
Fenay					à Chenôve
Grésilles		à Plombières			
Is Selongey		à Sennecey			
Magny				à Val de Norge	
Marsannay		à Chevigny		à Jdf	
Mvf		à Mvf			
Quetigny	à St Apollinaire				
Uccf	à Is Selongey				à Montigny
Val de Norge			à Mvf	à Val de Norge	
Vougeot				à Genlis	
Feuilles de bilan	U11		U9		
	04-mai	11-mai	18-mai		
Dfco	x		x		
EF Villages			x		
Fauverney			x		
Ulfe			x		

3.2 CHANGEMENTS DATE ET HORAIRE

La commission en possession de l'accord des deux clubs, autorise les modifications ci-dessous :

N° Match	Division	Poule	Rencontres		Date de match	Heure	Nouvelles dates	Nouveaux Horaires	Nouvelles installations
21327037	U18 D3	A	ENT FAUVERNEY	2 MPL	1 26/05/2019	10H	25/05/2019	15H	
21327039	U18 D3	A	ENT SENNECEY L/D	1 ENT F.C.A.B	1 25/05/2019	16H			STADE MUNICIPAL 1 à NEUILLY LES DIJON
21288030	U15 D2	A	DAIX	1 ENT MANLAY	1 25/05/2019	15H		16H	
21288072	U15 D2	B	ENT U.F.C.O	1 MPL	1 25/05/2019	15H			STADE DE L' ÉPINE MARCEL DAVID à SOMBERNON
21288073	U15 D2	B	CHEVIGNY ST SAUVEUR	2 ENT TART HAUT VAR.	1 25/05/2019	16H		17H	
21288310	U13A8 D1	B	A.S. P.T.T. DIJON	2 IS-SELONGEY	1 25/05/2019	14H30		11H	
21288365	U13 D2	B	FONTAINE LES DIJON	3 FAUVERNEY	1 25/05/2019	14H			STADE PORTE FEUILLES à FONTAINE LES DIJON
21322214	U13 D3	E	MARSANNAY	2 FONTAINE LES DIJON	5 25/05/2019	15H		15H30	

21288026 U15 D2 A AUXONNE- U.S.C.D. 3 du 25 Mai 2019 se jouera à 16h30

21327076 U15 D3 A ENTENTE LACANCHE – ENTENTE S.C.V. - C.C.O.F du 25/05/19 se jouera le 26/05/19 à 10h30 à Pouilly en Auxois

21322237 U13 D3 F ENT AUXONNE – DIJON ULFE se jouera le 29/05/19 à 15h30

21322272 U13 D3 G ST APOLLINAIRE 3 – FAUVERNEY 2 du 25/05/19 se jouera à 13h30

21287833 U18 D1 ST APOLLINAIRE – U.S.C.D 2 du 25/05/19 se jouera à 19h00

21287925 U18 D2 B ST APOLLINAIRE 2 – TILLES F.C. du 25/05/19 se jouera à 17h00

3.3 FORFAIT

Match 21327033 U18 D3 A M.P.L. – MORVANDELLE du 18/05/19

Forfait déclaré de MORVANDELLE

La Commission des Compétitions donne match perdu par forfait à MORVANDELLE 0 – 3 / - 1 point pour en reporter le bénéfice au F.C.M.P.L.

Amende 50€ à MORVANDELLE.

IV-FEMININES

4.1 COUPE DE COTE-D'OR FEMININES A 11

Tournoi triangulaire du 1^{er} Mai IS SELONGEY, DUC et LONGVIC

La Commission des Compétitions dit le club de IS SELONGEY qualifié pour la finale.

4.2 CHANGEMENTS DE DATES ET D'HORAIRES

La commission en possession de l'accord des deux clubs, autorise les modifications ci-dessous :

N° Match	Division	Poule	Rencontres		Date de match	Heure	Nouvelles dates	Nouveaux Horaires	Nouvelles installations
21341195	CRFEM8	Poule A	F.C. REMILLY	1 DIJON - A.S. POUSSOT 1	20/05/2019	20H30	22/05/2019		

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

Le Président : B. LECOUR

Le secrétaire de séance : N. BRUNEL